



Commissions et groupes de travail



« Quelles commissions vont être mises en place par la mairie (comme dit avant les élections) ? »

Les commissions thématiques proposées pour fin 2020-début 2021 auraient dû vous être présentées au cours de la réunion publique du 17 octobre, que nous avons dû annuler pour cause de restrictions sanitaires. Cette liste de propositions n'est ni exhaustive ni fermée, elle repose sur une sélection des thématiques à traiter plus rapidement que d'autres dans les mois à venir. D'autres ateliers vous seront bien sûr proposés au fil du mandat.

Nous partons du principe que tous les administrés sont invités à participer aux commissions, quel que soit le thème choisi, mais dans l'objectif de mieux guider votre choix, nous vous proposons une courte présentation, susceptible de vous donner un avant-goût.

-- Tourisme --



Notre commune a connu une saison touristique 2020 très particulière. Cette commission sera l'occasion de partager un bilan : comment l'avons-nous vécue ? Quels en ont été les points positifs et négatifs ? Dans un deuxième temps, nous pourrons nous projeter sur la saison 2021 : quelles actions pouvons-nous mettre en place au niveau communal pour apporter une amélioration ? Ce sera également l'occasion de vous informer sur les projets menés par d'autres collectivités, dont les représentants seront invités (où en sont les projets du Pôle de pleine nature Mont Lozère ? de la Maison du Mont Lozère portée par la communauté de communes ? Qu'en est-il de l'entretien des sentiers de randonnée ?)

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les commerçants, professionnels du tourisme ou ayant une activité économique fortement dépendante du tourisme (hébergement, activités de pleine nature, produits locaux etc.) ou dont l'activité est impactée par la fréquentation touristique (agriculteurs, résidents, etc.)

-- Sport et santé --

Et si l'on créait un parcours de santé ? Pour qui ? De quel type ? Où ? Construisons un projet ensemble ! Nous réfléchirons également aux aménagements à imaginer autour du plateau multisport de la Moline : créer une aire de jeux ? Un terrain de pétanque ? Y envisager un stationnement plus efficient ?

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les administrés intéressés par le suivi de ces différents projets, usagers ou riverains du plateau multisport.

-- Urbanisme --

Deux thématiques différentes seront abordées dans ce domaine, à l'occasion de deux réunions différentes :

Circulation et stationnement



« Un point noir : le stationnement et la circulation dans le bourg du Pont de Montvert. Nous souhaitons que les stationnements soient interdits depuis l'entrée du village à sa sortie [...] Cette route départementale est de plus en plus empruntée [...] en période estivale juillet-août, cette situation est intenable, entraînant souvent des dommages matériels au niveau des façades de nos maisons, les descentes d'eau fluviales cassées, volets arrachés, dommages de toiture, gouttières... »

Quelles solutions pouvons-nous imaginer ensemble ? Quels sont les autres « points noirs » sur lesquels il conviendrait d'agir ? Doit-on réglementer plus sévèrement ? Lançons le débat !

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les administrés qui se sentent concernés par ces problématiques, souhaitent participer à ce débat et qui sont prêts à accompagner l'équipe municipale dans l'élaboration de solutions viables.

Plan Local d'Urbanisme - PLU -

Le Plan Local d'Urbanisme de la grande commune de Pont de Montvert Sud Mont Lozère est en cours de finalisation. Il s'agit en effet de mettre à jour et d'harmoniser l'ensemble des règles qui régissaient les trois communes historiques. Ce travail, en cours, a été confié à l'Agence Robin & Carbonneau et doit s'achever par une enquête publique visant à fixer ce projet d'aménagement pour les 10 à 15 ans à venir, prévue dans le courant de l'année.

Il est important que des citoyens participent à ce projet, même si nous avons conscience que la connaissance du code de l'urbanisme encadrant cet exercice est un prérequis. Vous n'y entendez rien ? Pas d'inquiétude, l'animation de cette commission prendra en compte ce besoin !

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les administrés qui s'intéressent à ce domaine.

Commune de **Pont-de-Monvert - Sud Mont Lozère** (48)
Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère

Élaboration du **Plan Local d'Urbanisme**

Projet d'Aménagement et de Développement Durable
Document provisoire

agence Robin & Carbonneau Entre Beton Et Nature copage

agence ROBIN & CARBONNEAU - urbanisme & architecture - V. SPALMEFORA - urbanisme - copage - enquête agricole
Contact : Agence Robin & Carbonneau - 8 rue Frédéric Bazille - 34005 Montpellier - 09 51 27 25 17 - contact@robin-carbonneau.fr

ECHANGER

-- Environnement --

Deux thématiques différentes seront abordées dans ce domaine, à l'occasion de deux réunions différentes :

La gestion des déchets

Nous ferons un point sur la gestion des déchets sur la commune (ordures ménagères, tri sélectif, déchetterie) en répondant aux questions suivantes :

- Qui fait quoi dans ce domaine ? Quelles sont les problématiques rencontrées par les structures qui s'en chargent ?
- Quelles sont les pistes d'amélioration possibles ?
- Quelles actions pouvons-nous mettre en œuvre pour éviter les dépôts sauvages dans la nature et aux abords des points de tri ?

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les administrés qui s'intéressent à la question et ont envie d'agir dans ce domaine.



©Emilie Reydon

L'atlas de la biodiversité communale

La commune s'est lancée en 2018 dans l'élaboration de son atlas de la biodiversité, avec l'appui technique du Parc national des Cévennes et le soutien financier de l'office français de la biodiversité. Durant 2 ans, des inventaires ont été réalisés sur tout le territoire de Pont de Montvert Sud Mont Lozère, certains d'entre vous ont pu participer à des animations organisées à cette occasion.

Aujourd'hui, est venu le temps de réaliser cet atlas. Cette tâche technique a été confiée à l'ALEPE, qui élaborera une synthèse de toutes les données disponibles, pour en faciliter la lecture et la compréhension dans un même document. Nous ferons ainsi un point sur toutes ces connaissances acquises. Il nous reviendra ensuite de réfléchir à ce que nous pouvons faire à l'échelle communale pour diffuser ces connaissances et les utiliser pour inspirer nos projets.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les administrés qui s'intéressent à la question et ont envie d'agir dans ce domaine.

-- Association --

Le tissu associatif de notre commune est riche et multiple, du sport à la culture, entre jeunes et moins jeunes, toujours fondé sur un esprit de partage. C'est pour renforcer cet atout communal que nous devons nous poser des questions et échanger sur les besoins et pratiques de chacun. Quels problèmes rencontrent nos associations ? Comment améliorer la communication et le lien inter association ? Quelles pistes pour un soutien administratif ? Organiser un « forum » associatif pour rendre les actions plus lisibles ? Un lieu dédié aux associations ?

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les administrés qui sont ou ont été participants ou bénévoles d'association et qui veulent apporter leur expérience, pour rendre le monde associatif communal plus dynamique.

-- Batiments municipaux --

Notre commune a la chance d'avoir un patrimoine immobilier assez important et multiple. Entre le parc locatif, les lieux de cultes, les établissements recevant du public, les bâtiments de services publics et même les toilettes, il y a de quoi réfléchir à beaucoup de choses, malgré l'état structurel de ces édifices, qui est assez inégal, voire mauvais.

Pourrait-on réfléchir ensemble à ce que nous souhaitons faire de l'écomusée ? Des anciennes mairies de Fraissinet, de Saint-Maurice ? De la réhabilitation du Foyer Logement ? Du devenir du temple de Saint-Maurice ? Des besoins immobiliers pas encore sortis de terre ? C'est avec vous que nous voulons mener ces réflexions !

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les administrés qui sont convaincus que ce patrimoine est celui de tout un chacun, les ingénieurs cachés, les architectes passionnés, les penseurs d'espace de rêve.



Les consignes sanitaires actuelles ne nous permettent pas d'annoncer des dates, malheureusement. Dès que nous pourrons raisonnablement envisager de réunir des gens, nous le ferons. En attendant, n'hésitez pas à vous signaler en mairie, par mail ou par téléphone, pour être les premiers informés.

-- Autre groupes de travail --

Ces derniers concernent un groupe particulier, qui n'est pas uniquement composé d'habitants de la commune, sur une thématique qui leur est propre :

Camping : les résidents à l'année participent à l'élaboration du cahier des charges pour la réfection du sanitaire principal.

Marché : il s'agit de travailler sur le règlement du marché, avec les principaux concernés.